

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez [la copie web](#)

N° 513 | 9 janvier 2024



S'inscrire à la newsletter

**ZOOM**



**CHRU : le volet soignant du projet médico-soignant prend forme**



**Mi-décembre, une soixantaine de professionnels paramédicaux se sont retrouvés à Saint-Laurent du Maroni pour travailler sur le projet médico-soignant partagé du futur CHRU de Guyane. Ils ont identifié plusieurs projets dans cinq macro-filières, des projets transversaux à l'ensemble des personnels paramédicaux et plusieurs principes directeurs pour les prochaines années.**

---

Alors que le projet médical du futur CHRU de Guyane est finalisé ([\*lire la Lettre pro du 24 novembre\*](#)), les professionnels paramédicaux avancent sur le volet soignant de ce projet médico-soignant partagé. Après de premiers travaux à Kourou en septembre, les discussions se sont poursuivies à Saint-Laurent du Maroni, mi-décembre. « Nous sommes partis des projets identifiés dans le projet médical. Le volet soignant en est la déclinaison », explique Colette Ilmany, directrice des soins du Centre Hospitalier de Cayenne, qui pilote ce travail avec Paule Tocney, son homologue du centre hospitalier de l'Ouest guyanais.

Les 12 et 13 décembre, une soixantaine de professionnels soignants des trois hôpitaux publics se sont retrouvés dans l'Ouest : cadres de santé, infirmiers en pratique avancée (IPA), infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, manipulateurs radio et directeurs des soins. Ils ont discuté des projets dans cinq des dix macro-filières du projet médico-soignants (urgences – soins critiques, femme – mère – enfant, médecine, chirurgie et filière médico-technique), de projets transversaux à toutes les filières et de principes directeurs qui guideront le travail des personnels paramédicaux dans le futur CHRU. Le 19 janvier, les échanges se poursuivront dans quatre autres macro-filières (psychiatrie – addictologie – santé mentale, oncologie, hôpitaux de proximité et santé publique – recherche – innovation en santé). Ils se termineront avec les soins médicaux et de réadaptation (SMR, ex-SSR).



### Équipes territoriales, immersion, plan blanc...

Au sein de la macro-filière **urgences – soins critiques**, les participants aux échanges des 12 et 13 décembre ont identifié plusieurs projets :

- Développer des outils de coordination sur la gestion des flux et des lits à l'échelle du territoire ;
- Créer une cellule d'ordonnancement ;
- Structurer un plan blanc à l'échelle du territoire ;
- Proposer des formations de remise à niveau en soins critiques avec une équipe mobile paramédicale ;
- Lancer la formation d'infirmier anesthésiste (Iade) en Guyane.

S'agissant de la macro-filière **femme – mère – enfant**, des projets ont été proposés pour :

- Développer l'accompagnement sur la nutrition ;
- Développer l'accouchement physiologique. « Le Centre Hospitalier de Kourou le propose, mais pas celui de Cayenne. Il s'agit pour les professionnels de travailler ensemble pour partager les pratiques, les homogénéiser, rédiger des protocoles communs », détaille Colette Ilmany.
- Accompagner le développement de la chirurgie pédiatrique au Chog, par exemple en proposant aux personnels paramédicaux des immersions au CHC.

En **médecine**, les échanges ont principalement porté sur la création ou le développement des « équipes territoriales, par exemple en dialyse, pour faire face aux pénuries », explique Colette Ilmany. De telles équipes territoriales existent déjà en diabétologie, infectiologie et neurologie, notamment. « Nous avons aussi évoqué le recours aux IPA, avec une équipe territoriale. Nous en avons en oncologie et endocrinologie, bientôt en neurologie. » Enfin, les participants ont suggéré la création d'une équipe territoriale d'éducation thérapeutique du patient (ETP).

La création d'une équipe territoriale paramédicale est également envisagée en **chirurgie**. Il a également été proposé de renforcer le recensement des besoins en prélèvement d'organe à l'échelle du territoire. S'agissant de la macro-filière **médico-technique**, des propositions ont été faites en matière de partage des réactifs, par exemple.

### Projets transversaux et principes directeurs

Outre les projets au sein de chaque macro-filière, les participants ont avancé plusieurs projets transversaux :

- Création d'annuaires et d'une banque d'information des projets menés sur le territoire
- Organisation de journées d'échange annuelles entre professionnels d'une même filière ;
- Tenue de staffs territoriaux autour des cas les plus complexes ;
- Homogénéisation des pratiques avec un plan de formations territorial, des protocoles communs, des immersions dans le même service d'un autre hôpital.

Enfin, plusieurs principes directeurs ont été proposés pour guider le travail des professionnels paramédicaux au sein du futur CHRU, souligne Collette Ilmany :

- La solidarité territoriale : « C'est quelque chose qui existe déjà mais nous souhaitons avoir quelque chose d'écrit. Il s'agit de pouvoir s'entraider, par exemple sur l'approvisionnement de réactifs. »
- La réciprocité : « Il s'agit de pouvoir aller aider, soutenir, demander un appui de manière réciproque. »

- La communication inter-hospitalière « avec des réunions, une plateforme numérique, des bulletins d'information ».
- La capitalisation des pratiques entre les différents sites.

Outre la rencontre du 19 janvier, vraisemblablement à Cayenne, les projets vont désormais être affinés en groupes de travail. L'objectif est de terminer la rédaction de ce volet soignant d'ici à la fin de l'année, à temps pour la création du CHRU de Guyane, prévue l'an prochain.

## EN BREF

### ◆ Autorisations de psychiatrie et d'équipements matériels lourds : ouverture lundi des fenêtres de demande

Cette année, comme vous l'a expliqué à plusieurs reprises la Lettre pro, les autorisations de nombreuses activités de soins et équipements matériels lourds seront soumises à de nouvelles demandes. Par [arrêté du directeur général de l'ARS](#), le 15 janvier s'ouvrira la fenêtre pour les demandes d'autorisation relatives aux activités de soins et équipements matériels lourds suivants :

- Psychiatrie ;
- Equipement d'imagerie en coupe ;
- Caisson hyperbare ;
- Imagerie interventionnelle.

La période de réception des dossiers est ouverte jusqu'au 15 mars. Le [bilan quantitatif de l'offre de soins, publié sur le site internet de l'ARS](#), précise pour chaque activité et équipement matériel lourd le nombre d'implantations possibles pour les deux secteurs définis en Guyane : Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury et Macouria pour la zone 1, le reste du territoire pour la zone 2.

### ◆ D'autres fenêtres de demande d'autorisation ouvertes du 15 juin au 15 août

Une seconde fenêtre de demande d'autorisation sera ouverte le 15 juin pour les activités de soins et équipements matériels lourds suivants :

- Traitement de l'insuffisance rénale chronique ;
- Soins médicaux et de réadaptation ;

- Médecine ;
- Soins critiques ;
- Cardiologie interventionnelle ;
- Chirurgie ;
- Neurochirurgie.

La période de réception des dossiers sera ouverte jusqu'au 15 août. Le bilan quantitatif de l'offre de soins, publié sur le [site internet de l'ARS](#), précise pour chaque activité et équipement matériel lourd le nombre d'implantations possibles pour les deux secteurs définis en Guyane : Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury et Macouria pour la zone 1, le reste du territoire pour la zone 2.

#### ♦ La clinique Saint-Paul se dote d'un exosquelette



L'hôpital privé Saint-Paul (groupe Guyane Santé) est désormais équipé de l'exosquelette Atalante X, une innovation en matière de rééducation à la marche et à la posture debout, développée par l'entreprise française Wandercraft. Il sera présenté en action aujourd'hui à la presse. Cet outil, deuxième version du tout premier exosquelette commercialisé en 2019, est destiné à être utilisé chez des patients adultes présentant :

- une paraplégie motrice complète,
- une paraplégie motrice incomplète,
- une hémiplégié secondaire à un accident vasculaire cérébral ou tout autre cause de lésion cérébrale acquise.

« L'Atalante s'utilise mains libres, sans canne, de manière simple et intuitive, explique Guyane Santé. Une innovation que les équipes de médecine physique et de réadaptation de l'hôpital Saint-Paul va prochainement proposer à ses patients de SSR avec des programmes de rééducation spécifiques. En effet, les thérapeutes pourront optimiser

chaque phase de la rééducation : la verticalisation active et précoce, la mobilisation du tronc et des membres supérieurs et la locomotion ainsi que des activités sportives ou de vie quotidienne. L'idée est de permettre au patient de rendre plus efficaces ses exercices de rééducation, en s'adaptant à sa pathologie, et en offrant la possibilité de démarrer le plus tôt possible son parcours de soins. »

#### ♦ L'Audeg publie deux études sur le logement en Guyane



L'Agence d'urbanisme et de développement de la Guyane (Audeg) vient de mettre en ligne les deux dernières publications de l'observatoire de l'habitat de Guyane. Élaborée dans le cadre de l'Observatoire de l'habitat, [l'édition 2023 du tableau de bord de l'habitat](#) s'attache à présenter un ensemble de données permettant une compréhension de la situation du logement et plus largement de l'habitat en Guyane. Elle rassemble des indicateurs choisis et classés selon huit grands thèmes, qui constituent une synthèse des données disponibles en matière de logements et d'habitat : caractéristiques du parc de logement, occupation des logements, demande potentielle, logement social, logements neufs, marchés immobiliers, loyer du parc privé, et bâti spontané et habitat indigne. Le tableau de bord doit permettre aux acteurs de l'habitat, sans recherche ni perte de temps, de se faire une opinion de la situation en Guyane, dans ses 22 communes, ses quatre intercommunalités et au regard des autres territoires ultramarins et de l'Hexagone.

L'Audeg a entrepris une nouvelle [étude sur l'urbanisation spontanée dans six communes](#) : Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry-Tonnégrande, Roura et, pour la première fois une commune du fleuve, Papaïchton. L'objectif est d'analyser le bâti spontané de 2019 et ses évolutions depuis 2001, notamment entre 2015 et 2019. Cette démarche vise une qualification du phénomène et identifie les enjeux tels que les impacts urbains, fonciers, agricoles, environnementaux et financiers de cette forme d'urbanisation. La croissance de l'urbanisation spontanée a notablement ralenti entre 2015 et 2019 dans l'agglomération cayennaise, variant de +0,3% par an à Cayenne à +2,5% à Macouria. Les taux d'urbanisation spontanée varient également, allant de 11% du bâti à Cayenne à 87% des constructions à Papaïchton. L'étude souligne des problématiques spécifiques, dont 30% du bâti spontané dans des zones agricoles, et une prédominance (71%) sur des terrains privés. Ces résultats démontrent l'importance de

l'urbanisation spontanée en Guyane, avec des implications cruciales pour les politiques d'aménagement. Le rapport appelle à une mise à jour régulière et à l'extension de l'étude à d'autres communes.



## Infectio - Craig

*Bienvenue dans Infectio-CRAIG, la nouvelle rubrique de la Lettre pro. Chaque deuxième mardi du mois, les Drs Philippe Abboud, Alessia Melzani, Richard Naldjinan Kodbaye et Gaëlle Walter, du centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (CRAIG), proposent de vous accompagner dans votre pratique professionnelle, via des mises à jour régulières sur l'antibiothérapie et l'infectiologie : recommandations, actualités, adaptations... Ce premier Infectio-CRAIG rappelle ce qu'est le bon usage des antibiotiques et pourquoi il est essentiel.*

### Le Bon Usage Antibiotique, qu'est-ce que c'est ?

**LES ANTI-BIOTIQUES**  
bien se soigner, c'est d'abord  
bien les utiliser

Le mésusage des antibiotiques (inadéquation sur l'indication, la molécule, la posologie ou la durée) est la principale cause de développement de l'antibiorésistance qui contribue à diminuer leur efficacité. Ces médicaments sont indispensables mais nécessitent un usage adapté à chaque situation clinique.

La finalité du bon usage des antibiotiques est :

- D'optimiser l'efficacité des antibiotiques
- Tout en réduisant l'impact de la surconsommation des antibiotiques :
  - o Diminuer les résistances bactériennes aux antibiotiques
  - o Limiter les risques liés à l'éventuelle toxicité des antibiotiques

- o Réduire la sélection de pathogènes résistants notamment le *Clostridioides difficile* (anciennement *Clostridium difficile*)

### **Pourquoi le bon usage des antibiotiques est-il essentiel ?**

Si aucune mesure n'est prise d'ici à 2050, l'antibiorésistance sera à l'origine de 10 millions de décès par an dans le monde, prévient le Groupe spécial de coordination inter-institutions des Nations Unies sur la résistance aux antimicrobiens dans [un rapport](#). Il s'agira alors de la première cause de mortalité dans le monde. L'impact économique de l'antibiorésistance serait majeur, équivalent à celui de la crise financière de 2008-2009, selon une étude de la Banque mondiale.

### **Comment fait-on ?**

Il s'agit de prescrire au plus juste notre antibiothérapie :

- En respectant les recommandations
- En améliorant nos techniques diagnostiques
- En réévaluant à 48-72 heures nos antibiothérapies prescrites
  - o En demandant un avis spécialisé. C'est là l'une des missions du CRAIG, le centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane

Pour qu'au final, nous ayons le bon diagnostic et le bon traitement.

A travers ce rendez-vous mensuel dans la Lettre pro, le CRAIG vous fournira des informations essentielles en vue d'améliorer notre bonne pratique en infectiologie et en antibiothérapie. Le prochain Infectio-CRAIG est à retrouver dans la **Lettre pro du mardi 6 février**.



### **Présentation sur la télémédecine dans le médico-social, le 30 janvier**

Face à une démographie médicale, spécialiste et paramédicale difficile d'accès et très limitée en Guyane, la télémédecine peut être un levier pour faciliter la continuité des soins et des prises en charge. L'ARS organise une présentation sur la télémédecine dans le secteur médico-social, le 30 janvier à Cayenne. Elle se déroulera au CGOSH et [pourra être suivie par Teams](#), à 11 heures.

### **Ordre du jour :**

- Qu'est-ce que la télémédecine ?

- Retour d'expérience de l'ltep de Roura sur son dispositif de télémédecine en partenariat avec DocsOnTheRoad ;
- Présentation de la télérégulation par le Samu via leur outil XpertEye ;
- Présentation de la plateforme Comudoc et des projets en cours dont la télédermatologie ;
- Comment se faire accompagner pour définir et mettre en œuvre son projet de télémédecine ? ;
- Questions/réponses.



## Actus politiques publiques santé et solidarité

### ■ Interruption spontanée de grossesse : il est possible de prescrire un arrêt sans délai de carence

« Depuis le 1er janvier, lorsque le médecin constate chez une patiente une incapacité de travail suite à une interruption spontanée de grossesse ayant eu lieu avant la 22e semaine d'aménorrhée, l'arrêt de travail qu'il lui prescrit est exonéré du délai de carence, rappelle le l'Assurance maladie sur [son site internet](#). Ce délai est habituellement appliqué pour le paiement des indemnités journalières. » L'Assurance maladie détaille comment prescrire cet arrêt de travail.

« Un formulaire Cerfa papier spécifique « Avis d'arrêt de travail initial sans carence » est mis à disposition sur amelipro. Le

patient devra transmettre ce formulaire papier Cerfa à son organisme de sécurité sociale de rattachement, comme pour tout arrêt de travail pour maladie. » L'Assurance maladie précise que « le téléservice amelipro de déclaration des avis d'arrêts de travail en ligne ne permet pas de prescrire ce type d'arrêt de travail ». Le médecin généraliste et le gynécologue peuvent prescrire cet arrêt.

Les salariées peuvent choisir un arrêt de travail de droit commun. « L'interruption spontanée de grossesse avant la 22e semaine d'aménorrhée est aujourd'hui le seul motif médical ciblé par la législation comme justifiant l'indemnisation de la totalité des jours d'arrêt prescrits sans délai de carence, précise l'Assurance maladie. En conséquence, les employeurs subrogés dans les droits de leurs salariés pour le paiement des indemnités journalières sont susceptibles de présumer du motif médical justifiant l'arrêt de travail du salarié concerné. La patiente conserve le choix de demander la prescription d'un arrêt de travail pour maladie indemnisé avec application du délai de carence dans les conditions de droit commun qui garantissent le respect du secret médical. »

## Offres d'emploi



- Le Chog recrute un **infirmier de veille sanitaire** (CDI, temps plein, poste basé à Saint-Laurent du Maroni) pour son pôle de santé publique. [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Rainbow Guyane recrute un **infirmier référent en gériatrie** (CDI, temps plein) pour son équipe mobile de gériatrie. [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Le Département Recherche Innovation Santé Publique de l'hôpital de Cayenne recrute un **coordinateur d'étude pour le projet Curema** (CDD douze mois, temps plein). Candidature (CV et lettre de motivation) à [recrutement.drh@ch-cayenne.fr](mailto:recrutement.drh@ch-cayenne.fr) et à [cicec@ch-cayenne.fr](mailto:cicec@ch-cayenne.fr) avec en objet « Candidature coordinateur d'étude – Projet CUREMA ».

## Agenda

### Aujourd'hui

- **Permanence itinérante de la CGSS** à la mairie de Mana.

### Demain



► **Comité de pilotage** sur l'accompagnement des personnes transgenres, organisé par le Corevih, à 11 heures, [sur Teams](#).

#### **Jeudi 11 janvier**

► **Groupe de travail** sur le dépistage et la prise en charge en santé sexuelle à destination du jeune public, organisé par le Corevih, à 14 heures en salle Roger-Pradinaud du CHC et [sur Teams](#).

► **Séminaire Pasteur** : « Microbiote des insectes vecteurs », par Yanouk Epelboin, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur de Guyane, à Cayenne.

#### **Mardi 16 janvier**

► **Permanence itinérante de la CGSS** à la mairie d'Apatou.

#### **Mercredi 17 janvier**

► **Permanence itinérante de la CGSS** à l'espace Takari de Sinnamary.

#### **Mardi 23 janvier**

► **Permanence itinérante de la CGSS** à la mairie d'Awala-Yalimapo.

#### **Mercredi 24 janvier**

► **Permanence itinérante de la CGSS** au siège de la CCDS à Iracoubo.

#### **Jeudi 25 janvier**

► **Séminaire Pasteur** : « Génotypes de dengue circulant », par Alisé Lagrave, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur de Guyane, à Cayenne.

#### **Mardi 30 janvier**

► Présentation sur la télémédecine dans le médico-social à 11 heures au CGOSH, à Cayenne, ou [via Teams](#).

► **Permanence itinérante de la CGSS** à la mairie d'Apatou.

#### **Mercredi 31 janvier**

► **Soirée de sensibilisation** au dépistage du cancer du col de l'utérus, organisé par la CPTS centre littoral et le Centre régional de coordination du dépistage des cancers (CRCDC), à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [Inscription obligatoire avant le 30 janvier](#)

### Mardi 27 février

► **Webinaire** sur le parcours après-cancer de Rainbow, avec Onco Guyane et la CPTS Centre Littoral, à 20 heures. [S'inscrire](#).

### Mercredi 20 et jeudi 21 mars

► **Condom**, congrès des DOM en santé sexuelle, à Cayenne. Renseignements : [corevih@ch-cayenne.fr](mailto:corevih@ch-cayenne.fr).

### Mardi 26 mars

► **Soirée de sensibilisation** à l'activité physique adaptée en cancérologie, organisé par Onco Guyane et la CPTS centre littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

*Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)*

## Le message du jour



The infographic features a central illustration of a mosquito in a living room setting. The text 'ENSEMBLE LUTTONS CONTRE LA DENGUE' is prominently displayed. Below this, it lists areas where water can stagnate: pots of flowers, small debris, clutter, and green waste. It also shows icons for a potted plant, a spray bottle, a puddle with a mosquito, and a long-sleeved shirt. The bottom section provides individual protection advice: using repellent, wearing long clothes, and using mosquito nets. The logo for 'ars Agence Régionale de Santé Guyane' is in the bottom left corner.

**ENSEMBLE  
LUTTONS CONTRE  
LA DENGUE**

Éliminez les endroits où l'eau peut stagner :  
pots de fleurs, petits débris, encombrants, déchets verts, gouttières ..

Se protéger individuellement contre les piqûres de moustiques pour éviter la transmission du virus :  
répulsif, vêtements longs, moustiquaires

ars  
Agence Régionale de Santé  
Guyane

**Consultez tous les numéros de La lettre Pro**

**Agence régionale de santé Guyane**

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)